



Assemblée générale

Distr. générale
6 janvier 2006
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 145 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	3
II. Exécution du mandat	3–7	3
III. Exécution du budget		38
A. Ressources financières		38
B. Autres recettes et ajustements		39
C. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome		39
D. Contributions non budgétisées		40
IV. Analyse des écarts	8–25	40
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	26	44



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mis en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (climat sûr et stable, processus politique, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	191 278,7	192 850,1	(1 571,4)	(0,8)
Personnel civil	59 110,2	56 050,5	3 059,7	5,2
Dépenses opérationnelles	128 657,9	128 334,7	323,2	0,3
Montant brut	379 046,8	377 235,3	1 811,5	0,5
Recettes provenant des contributions du personnel	6 256,7	5 347,3	909,4	14,5
Montant net	372 790,1	371 888,0	902,1	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	379 046,8	377 235,3	1 811,5	0,5

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes prévus	Postes	Taux de
			effectivement pourvus (moyenne)	vacances ^b (pourcentage)
Contingents	6 700	5 474	4 827	11,8
Police civile	872	817	555	32,0
Unités de police constituées	750	667	527	21,0
Personnel recruté sur le plan international	482	445	306	31,3
Personnel recruté sur le plan national	549	519	152	70,7
Volontaires des Nations Unies	153	125	99	20,6

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 a été présenté par le Secrétaire général dans un rapport daté du 20 août 2004 (A/59/288). D'un montant brut de 379 046 800 dollars (montant net : 372 790 100 dollars), le budget correspondait aux effectifs suivants : 5 844 membres des contingents, 872 membres de la police civile, 750 membres d'unités de police constituées, 482 membres du personnel recruté sur le plan international, 549 membres du personnel recruté sur le plan national et 153 Volontaires des Nations Unies. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé, au paragraphe 1 de son rapport daté du 29 septembre 2004 (A/59/390), que l'Assemblée générale approuve le montant total proposé par le Secrétaire général (379 046 800 dollars en montant brut) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.

2. Par sa résolution 59/17 A du 29 octobre 2004, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 379 046 800 dollars (montant net : 372 790 100 dollars) au titre du fonctionnement de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005, dont un montant brut de 172 480 500 dollars (montant net : 170 595 500 dollars) qu'elle avait déjà autorisé par sa résolution 58/311 du 18 juin 2004 pour la période du 1^{er} juillet au 31 octobre 2004. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

3. Le mandat de la Mission a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1542 (2004) pour une période initiale de 6 mois et a été prorogé pour une période incluant l'exercice considéré, par les résolutions 1576 (2004), 1601 (2005) et 1608 (2005).

4. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité et de poursuivre le processus politique et constitutionnel en cours en Haïti.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (climat sûr et stable, processus politique, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement et appui).

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2004/05, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

7. La situation politique et la situation sur le plan de la sécurité en Haïti, de même que des problèmes internes, ont eu des répercussions sur les résultats de la Mission, exposés dans les tableaux qui suivent. Les contingents et le personnel de police ont été déployés plus lentement que prévu, ce qui fait que dans les premiers

temps la Mission ne s'est pas trouvée dans une posture solide face à la détérioration des conditions de sécurité. Les menaces qui pesaient sur la sécurité exigeaient des moyens dont ne disposent pas normalement les opérations de maintien de la paix et comportaient un risque élevé de pertes pour les civils et pour le personnel de la Mission. Étant donné les moyens limités de la Police nationale haïtienne, on a préféré donner la priorité au soutien opérationnel plutôt qu'à une assistance à la professionnalisation, la réforme et la restructuration de la police. Pour ce qui est du climat politique, il a été difficile de parvenir à l'unanimité sur un certain nombre de points essentiels, en particulier en ce qui concerne les élections. Des différences d'approche et des problèmes techniques au sein des autorités électorales locales ont amené à repousser les élections au début de l'année 2006. Fanmi Lavalas, qui constituait une force politique essentielle, est demeuré absent du processus de transition politique, y compris du Conseil électoral provisoire, jusqu'au milieu de 2005. La réforme institutionnelle à long terme, notamment dans les domaines de l'état de droit, des droits de l'homme et du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, n'a pas fait l'objet de toute l'attention voulue car les autorités de transition ont dû répondre aux besoins en matière de services de base et faire le nécessaire pour le processus électoral. En ce qui concerne le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, les autorités de transition ont préféré donner la priorité à l'action contre les bandes armées plutôt que contre les anciens militaires.

Composante 1 : un climat sûr et stable

Réalisation escomptée 1.1 : climat sûr et stable en Haïti		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
1.1.1 Aucune violence entre groupes armés ou contre le Gouvernement haïtien qui nécessiterait une intervention	Non réalisé, des interventions quotidiennes ont dû avoir lieu	
1.1.2 Pas de mouvements transfrontières de groupes armés importants	Réalisé	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
241 500 jours-hommes de patrouille pour surveiller et vérifier les conditions de sécurité et d'ordre public (20 hommes par patrouille, 3 patrouilles par compagnie d'infanterie, 5 compagnies pour 90 jours (3 premiers mois); 20 hommes par patrouille, 3 patrouilles par compagnie d'infanterie, 13 compagnies pour 275 jours (les 9 mois suivants)	213 000	Moyenne de 20 hommes par patrouille, 3 patrouilles par compagnie d'infanterie, 5 compagnies, pendant 60 jours; moyenne de 20 hommes par patrouille, 3 patrouilles par compagnie d'infanterie, 13 compagnies pendant 250 jours. Nombre moindre que prévu du fait de problèmes logistiques rencontrés au départ dans le déploiement des contingents et du fait que les capacités opérationnelles n'étaient pas en place et que les installations d'appui étaient insuffisantes
1 980 heures de patrouille aérienne pour surveiller et vérifier les conditions de sécurité et d'ordre public [30 heures par mois par hélicoptère, 6 hélicoptères, pendant 11 mois (aucune unité d'aviation pendant le premier mois)]	1 254	Nombre d'heures de patrouille aérienne (moyenne de 19 heures par mois et par hélicoptère, 6 hélicoptères, pendant 11 mois). Nombre d'heures moindre que prévu du fait du retard de déploiement des contingents et du fait que l'appui aérien demandait des vols à basse altitude qui ne pouvaient être assurés par les hélicoptères disponibles, en raison de restrictions de la part des pays fournisseurs
422 625 jours-hommes pour la sécurisation des sites et installations essentiels dans l'ensemble du pays [105 hommes par site, 5 sites fixes pendant 90 jours (3 premiers mois); 105 hommes par site, 13 sites fixes pendant 275 jours (9 mois suivants)]	398 475	Moyenne de 105 hommes par site, 5 sites fixes pendant 70 jours; moyenne de 105 hommes par site, 13 sites fixes pendant 265 jours. Nombre moindre que prévu du fait de problèmes logistiques rencontrés au départ et du fait de problèmes de personnel et de problèmes logistiques rencontrés les mois suivants
181 125 jours-hommes pour assurer les contrôles fixes/mobiles destinés à sécuriser les axes principaux	174 150	Moyenne de 15 hommes par barrage, 3 barrages par compagnie d'infanterie, 5 compagnies pendant 85 jours; moyenne

[15 hommes par barrage, 3 barrages par compagnie d'infanterie, 5 compagnies pendant 90 jours (3 premiers mois); 15 hommes par barrage, 3 barrages par compagnie d'infanterie, 13 compagnies pendant 275 jours (9 mois suivants)]		de 15 hommes par barrage, 3 barrages par compagnie d'infanterie, 13 compagnies pendant 265 jours. Nombre moindre que prévu du fait de problèmes logistiques rencontrés au départ
67 200 jours-hommes pour surveiller les principaux points de passage de la frontière [35 hommes par patrouille, 3 patrouilles par compagnie d'infanterie, 1 compagnie pendant 90 jours (3 premiers mois); 35 hommes par patrouille, 3 patrouille par compagnie d'infanterie, 2 compagnies pendant 275 jours (9 mois suivants)]	51 450	Moyenne de 35 hommes par patrouille, 3 patrouilles par compagnie d'infanterie, 1 compagnie pendant 50 jours; moyenne de 35 hommes par patrouille, 3 patrouilles par compagnie d'infanterie, 2 compagnies pendant 220 jours. Nombre moindre que prévu du fait de problèmes logistiques rencontrés au départ
46 900 jours-hommes pour assurer une capacité de réaction rapide permettant d'anticiper, de prévenir et d'empêcher qu'une situation dangereuse ne dégénère [140 hommes par jour, 1 compagnie, 335 jours (la compagnie de réserve de la Force n'est disponible qu'à partir du deuxième mois)]	46 900	Nombre de jours-hommes

Réalisation escomptée 1.2 : progrès en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion dans la société haïtienne des membres des groupes armés, y compris la satisfaction des besoins spécifiques des femmes et des enfants associés à ces groupes, ainsi que les mesures de maîtrise des armes et de sécurité publique

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.2.1 Le Gouvernement de transition crée une Commission nationale haïtienne pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion	La Commission nationale de désarmement (qui comprend des volets démobilisation et réinsertion) a été créée par décret présidentiel le 3 février 2005
1.2.2 Sur les 25 000 membres des groupes armés, 10 000 participent au programme de désarmement, démobilisation et réinsertion	Non réalisé, les anciens militaires ayant cessé de manifester un intérêt et les membres des bandes armées n'étant pas encore réceptifs. Le descriptif du programme a été adopté par le Gouvernement de transition le 12 mai 2005. La mise en application du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion s'accélèrera après les élections et l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement

1.2.3 Le Gouvernement de transition publie un décret réglementant les armes de petit calibre en Haïti	Non réalisé, le Gouvernement de transition ayant décidé d'attendre l'élection d'un nouveau gouvernement pour adopter une nouvelle réglementation sur les armes de petit calibre. Le travail technique d'élaboration de la législation est terminé	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Aide apportée à la Commission nationale haïtienne pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, en coopération avec les institutions financières internationales, les organisations internationales d'aide au développement, les organisations non gouvernementales et les pays donateurs, pour élaborer un plan d'action couvrant l'ensemble de la mise en œuvre d'un programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion de tous les membres de groupes armés	Oui	<p>Une aide a été apportée à la Commission nationale haïtienne pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion en vue de la mise au point du programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion, qui a été adopté par le Gouvernement de transition le 12 mai 2005</p> <p>En outre, une aide a été apportée pour la mobilisation de contributions volontaires qui ont été versées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Suède, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud</p>
Organisation de 7 ateliers dans tout le pays afin d'inciter la société civile à soutenir le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion	4	<p>Ateliers et autres manifestations visant à mobiliser et sensibiliser le public, dans 4 régions. Nombre moindre que prévu du fait qu'on ne disposait que d'un personnel limité</p> <p>En outre :</p> <p>Organisation de stages de formation de 2 jours s'adressant aux femmes, sur le rôle des femmes dans la réduction de la violence, la consolidation de la paix et le désarmement</p> <p>Organisation d'une marche pacifique en faveur du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion aux Cayes, à laquelle ont participé 400 représentantes d'organisations locales de femmes, à l'occasion de la journée internationale de la femme</p>
Organisation, en collaboration avec la Police nationale haïtienne, du désarmement et de la démobilisation de 10 000 membres de groupes armés, dont des femmes et des enfants	Non	Le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion n'a pas démarré pendant la période considérée

Fourniture d'un appui logistique et de conseils en matière de stockage, et d'élimination, y compris par destruction, des armes et des munitions rassemblées	Non	Non réalisé, le Gouvernement de transition ayant décidé de repousser la destruction des armes rassemblées Mise en magasin de plus de 200 armes confisquées
Fourniture de conseils à la Police nationale haïtienne pour le développement des capacités de gestion et de maîtrise des armes de petit calibre	Non	Un logiciel de gestion des armes de petit calibre a été mis au point mais sa livraison à la police nationale a été reportée à 2005/06 à cause de la situation sur le plan de la sécurité (les consultants ont refusé de se rendre en Haïti)
Conception et coordination, en collaboration avec d'autres fonds, programmes et organismes des Nations Unies, d'activités de réinsertion socioéconomique à l'intention des membres de groupes armés, y compris les études économiques et de marché, les modules de réinsertion/réintégration et les projets à impact rapide, l'accent étant mis sur le développement à l'échelon des communautés	Oui	1 000 options individuelles de réinsertion socioéconomique ont été mises au point, notamment inscription dans des établissements d'enseignement général ou professionnel, apprentissage, possibilités de création d'entreprises sur le marché local et diverses solutions provisoires, à l'intention des membres des groupes armés et des communautés visées, mais la mise en œuvre a été reportée à 2005/06 en raison de la dégradation de la situation sur le plan politique et sur le plan de la sécurité Réalisation d'un projet pilote visant à la réinsertion sociale des enfants liés aux groupes armés Aucun projet à impact rapide visant au développement à l'échelon des communautés n'a été conduit
Réunions une fois tous les 15 jours avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux afin d'aider à coordonner le soutien qu'ils apportent au programme de désarmement, démobilisation et réinsertion	Oui	La table sectorielle consacrée au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion s'est réunie chaque semaine en tant que mécanisme du Cadre de coopération intérimaire; y ont pris part des représentants du Gouvernement de transition, de la communauté des donateurs, et des organismes et fonds et programmes des Nations Unies
Fourniture de conseils à la Commission nationale haïtienne pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion pour faire en sorte que les questions relatives au VIH/sida soient incorporées aux programmes conçus à l'intention des membres de groupes armés qui ont été démobilisés	Non	Le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion n'a pas démarré pendant la période considérée

<p>Programme d'information multimédia à l'échelle de tout le pays pour soutenir le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et la réduction de la violence, y compris par des programmes télévisés (30 minutes par mois), radiophoniques (90 minutes par mois), des brochures (2 500 par mois) et des représentations théâtrales publiques (5 par mois)</p>	<p>Non</p>	<p>La stratégie d'information n'a été lancée qu'en juin 2005 en raison de la situation sur le plan politique et sur le plan de la sécurité</p> <p>3 750 minutes de programme de radio sur le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion diffusées sur 30 stations de radio, plus 6 spots radio</p> <p>Production de 2 émissions de télévision de 12 minutes chacune, consacrées notamment au processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Les émissions de télévision n'ont commencé à être diffusées qu'en juin 2005 en raison d'une capacité opérationnelle insuffisante</p> <p>Production d'un film de 15 minutes (Les enfants perdus de Cité Soleil), un recueil de témoignage d'enfants membres de groupes armés, à Cité Soleil et Grand-Ravine</p> <p>Production de 20 banderoles publicitaires sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion</p> <p>En outre, organisation de stages de formation pour le renforcement des capacités, à l'intention de 32 journalistes; ces stages visaient à expliquer le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion</p>
--	------------	--

<p>Réalisation escomptée 1.3 : amélioration de la sécurité et de l'ordre public et reconstitution d'une capacité opérationnelle viable et renforcement institutionnel de la Police nationale haïtienne</p>	
<p><i>Indicateurs de succès prévus</i></p>	<p><i>Indicateurs de succès effectifs</i></p>
<p>1.3.1 Adoption par le Gouvernement de transition de directives régissant la sélection et la vérification des antécédents des membres de la Police nationale haïtienne</p>	<p>Non réalisé. Le Gouvernement de transition a adopté des directives pour la phase d'enregistrement du processus de sélection des membres de la Police nationale haïtienne. Des directives devraient être adoptées en 2006 pour la vérification des antécédents et l'agrément</p>
<p>1.3.2 Sélection et formation de 800 agents de la Police nationale haïtienne, dont au moins 10 % de femmes</p>	<p>Non réalisé. La Police nationale haïtienne a formé 397 agents de police, dont 3,8 % étaient des femmes; 1 156 autres agents de police ayant obtenu leur diplôme en août et en septembre 2005 étaient en formation. La Police nationale a par ailleurs effectué une sélection préliminaire parmi certains des agents en formation. L'objectif d'un minimum de 10 % de femmes parmi les agents de police n'a pas été atteint en raison de la situation sur le plan de la sécurité et de problèmes internes à la Police nationale</p>

1.3.3 Remise en service par la Police nationale haïtienne de commissariats dans les zones auxquelles l'autorité de l'État a été étendue	La Police nationale haïtienne a remis en service 147 commissariats. Le projet de remise en service des 44 commissariats restants sera soumis aux donateurs et au Gouvernement de transition en janvier 2006	
1.3.4 Règlement des problèmes de troubles de l'ordre public à Port-au-Prince, Cap Haïtien, Gonaïves et Les Cayes	Les problèmes de troubles de l'ordre public à Port-au-Prince, Cap Haïtien, Gonaïves et Les Cayes ont été réglés avec succès	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
4 ateliers destinés à aider le Gouvernement de transition à restructurer et réformer la Police nationale haïtienne et proposition de nouvelles règles de comportement professionnel	Non	Activité en suspens tant que toutes les parties intéressées ne se sont pas mises d'accord
Réunions mensuelles avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux pour aider à coordonner le soutien qu'ils apportent à la constitution d'une Police nationale haïtienne viable	Oui	Des réunions mensuelles ont eu lieu avec les donateurs actuels et des donateurs potentiels ont été sollicités On a mis en place une équipe de gestion des projets et un cadre intégré de financement afin de coordonner l'ensemble des contributions et de déterminer les besoins à satisfaire pour constituer une Police nationale haïtienne viable
Réunions périodiques avec le Ministre haïtien de la justice pour préparer des projets de modification des lois à l'appui de la réforme de la Police nationale haïtienne	Non	Non réalisé, le mémorandum d'accord entre le Gouvernement de transition et la MINUSTAH n'ayant pas encore été signé
Fourniture d'une assistance à la Police nationale haïtienne, sous forme de conseils et de directives pour la sélection, le recrutement et la formation de 800 agents de police	Oui	Une assistance a été fournie à la Police nationale haïtienne en vue de la formation de 1 553 agents de police, dont 397 ont obtenu leur diplôme au cours de la période considérée et 1 156 en août et septembre 2005
Réunions hebdomadaires avec les cadres de la Police nationale haïtienne au quartier général de la Mission et au niveau régional	Oui	Des réunions hebdomadaires ont eu lieu avec les cadres de la Police nationale haïtienne au quartier général de la Mission et au niveau régional
43 920 jours-hommes de patrouille avec la Police nationale haïtienne dans tout le pays (12 membres d'unités de police constituées par patrouille,	24 570	Nombre de jours-hommes de patrouille avec la Police nationale haïtienne (10 policiers par patrouille, 3 patrouilles par unité de police constituée, 3 unités

3 patrouilles par département, dans 4 départements pendant 365 jours) (achèvement du déploiement des unités de police constituées prévu pour septembre 2004 au plus tard)		de police constituées, pendant 273 jours). Nombre moindre que prévu en raison du retard dans le déploiement des unités de police constituées
3 050 jours-hommes de patrouille et d'appui opérationnel aux gardes-côtes haïtiens pour établir et maintenir la sécurité et l'ordre public (5 membres d'unités de police constituées par patrouille, 2 patrouilles par jour pendant 305 jours)	2 730	Nombre de jours-hommes de patrouille avec les gardes-côtes haïtiens (10 membres d'unités de police constituées par patrouille, 1 patrouille par jour, pendant 273 jours). Nombre moindre que prévu en raison du retard dans le déploiement des unités de police constituées
Suivi, parrainage de personnel et conseils techniques dans 32 sièges régionaux de la police, sur les opérations de police, les enquêtes, les patrouilles et la participation des communautés au maintien de l'ordre, une attention particulière étant accordée aux droits des femmes et aux violences dont elles peuvent être victimes	Oui	Un suivi, un parrainage et des conseils techniques ont été assurés dans 47 stations de police à tous les niveaux de direction, aux sièges régionaux et nationaux de la police (services d'enquête, gardes-côtes, circulation automobile, pompiers, aéroports, unités spécialisées), notamment sur le respect des droits de l'homme, une attention particulière étant accordée aux droits des femmes et aux violences dont elles peuvent être victimes
Sur la base de l'analyse des besoins en matière de formation qui devait être effectuée en octobre 2004 au plus tard, assistance technique à l'École nationale de police haïtienne pour la mise en place des programmes de formation nécessaires, y compris la « formation de formateurs »	Oui	Sur la base de l'analyse des besoins en matière de formation, une assistance a été fournie à l'École nationale de police haïtienne pour la formation de 80 cadres de la police, 397 agents nouvellement recrutés (et 1 156 autres en cours de formation au 30 juin 2005) et 200 membres de partis politiques, dans les domaines de la protection de l'enfance et des droits de l'enfant
Appui opérationnel par les unités de police constituées pour soutenir la Police nationale haïtienne dans la lutte contre les troubles à l'ordre public et les émeutes	Oui	Des unités de police constituées ont effectué des patrouilles quotidiennes pour renforcer la Police nationale haïtienne (appui spécialisé, lutte contre les troubles de l'ordre public et contrôle des personnes)
Organisation de 6 cours de gestion à l'intention des officiers supérieurs de la Police nationale haïtienne	Non	Compte tenu de la demande actuelle, un seul cours a été organisé, à l'intention de 37 commissaires et 49 inspecteurs

Sensibilisation et promotion dans les médias sur les questions de maintien de l'ordre public, y compris par des programmes télévisés (20 minutes par mois) et radiophoniques (60 minutes par mois)	Oui	<p>1 800 minutes d'émissions radiophoniques ont été diffusées</p> <p>La diffusion de programmes télévisés n'a pas commencé avant juin 2005, faute de plages horaires disponibles sur les chaînes de télévision</p> <p>2 conférences de presse tenues chaque semaine de concert avec la Police nationale haïtienne</p> <p>2 sessions de formation ont été organisées à l'intention des journalistes sur les questions relatives au maintien de l'ordre</p> <p>Organisation d'un match de football, distribution de 2 000 dépliants et 2 500 cartes et installation de 20 banderoles sur les questions relatives au maintien de l'ordre</p>
--	-----	---

Réalisation escomptée 1.4 : progrès en matière de réforme et de renforcement institutionnel des systèmes judiciaire et pénitentiaire en Haïti	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.4.1 Le Gouvernement de transition formule et commence à appliquer un plan de réforme du système judiciaire reposant sur le cadre de coopération intérimaire	Non réalisé en raison du retard pris dans la mise en place de la Section de la justice. Le Gouvernement de transition n'a mis au point un plan d'action qu'en juillet 2005 et le Ministre de la justice a créé une commission chargée d'examiner les questions relatives à la détention
1.4.2 L'École de la magistrature recommence à fonctionner	Non réalisé, les anciens militaires occupant toujours les locaux. Aucune date n'a encore été déterminée concernant leur retrait
1.4.3 Le Gouvernement de transition formule un plan de réforme des prisons s'étendant sur 5 ans	Non réalisé. La Direction de l'administration pénitentiaire a présenté le plan stratégique de réforme des prisons au Ministre de la justice en juin 2005 mais rien n'indique que ce plan sera adopté avant la nomination du nouveau gouvernement
1.4.4 Les autorités pénitentiaires commencent à mettre en place une fonction d'audit et d'inspection internes	Le sous-directeur des opérations correctionnelles a inspecté 13 des 17 prisons ouvertes et 4 directeurs régionaux se sont rendus chaque mois dans chacune des prisons placées sous leur responsabilité afin de veiller à ce que la sécurité et des soins médicaux y soient assurés et à ce que les droits de l'homme y soient respectés
1.4.5 Capacité d'accueil de 2 200 prisonniers (chiffres de décembre 2003) reconstituée en juin 2005 au plus tard	17 prisons et une annexe ont été ouvertes; elles fonctionnent avec une capacité de plus de 2 900 détenus

1.4.6 Rétablissement des services médicaux dans les prisons à leur niveau de décembre 2003	Non réalisé en raison d'un manque de fournitures médicales et d'une formation insuffisante des infirmiers. Le nouvel objectif est mars 2006	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Contrôle et parution de rapports publics sur le fonctionnement du système judiciaire dans diverses régions du pays	Non	Non réalisé en raison du retard dans la mise en place de la Section de la justice
2 séminaires sur le renforcement de l'aptitude des organisations non gouvernementales nationales à surveiller les procédures judiciaires et à en rendre compte publiquement, en faisant ressortir les possibilités d'améliorer l'administration de la justice, y compris la protection et la promotion des droits de la femme	Non	Non réalisé en raison du retard dans la mise en place de la Section de la justice
Fourniture de conseils techniques à diverses composantes du système judiciaire national pour élaborer des procédures, systèmes et politiques propres à favoriser le développement de l'état de droit, en ce qui concerne plus particulièrement l'indépendance de la magistrature, la gestion des problèmes d'impunité et le soutien aux démarches axées sur la vérité, la justice et la réconciliation	Oui	Réunion avec le Président du Gouvernement de transition sur l'indépendance du système judiciaire et la nécessité de publier les décrets correspondants 5 réunions avec le Ministre de la justice sur l'indépendance du système judiciaire et la police Avis techniques concernant les décrets sur l'École de la magistrature, le Conseil supérieur de la magistrature et la garde à vue Plus de 30 réunions avec des magistrats du siège et des magistrats du parquet pour faire progresser l'indépendance du système judiciaire et examiner ses problèmes
Parrainage quotidien en cours d'emploi d'agents des institutions judiciaires, juges, procureurs, greffiers, etc.	Non	La Section de la justice ayant été mise en place avec retard, le programme de parrainage n'a pas encore été défini et les mentors n'ont pas encore été recrutés
Conseils sur la rénovation des prisons existantes, en ce qui concerne notamment les besoins des femmes détenues, la création d'une fonction d'audit et d'inspection interne, la mise	Oui	La Direction de l'administration pénitentiaire a bénéficié d'une assistance pour la rédaction du plan stratégique soumis au Ministère de la justice en juin 2005

au point d'une politique et de procédures pénitentiaires, des systèmes informatiques de gestion, les services médicaux et les questions de sécurité		Des visites ont été effectuées avec le sous-directeur des opérations correctionnelles dans 13 des 17 prisons ouvertes et des rapports ont été présentés à la Direction de l'administration pénitentiaire ainsi qu'à des partenaires extérieurs [PNUD, Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Organisation des États américains (OEA)]
Conseil sur la conception et l'organisation de cours de formation à la gestion à l'intention de 30 membres du personnel des prisons	Non	Non réalisé en raison de problèmes logistiques
Conseils sur le recrutement et la formation de 150 agents des services pénitentiaires	Oui	Conseils fournis à la Direction de l'administration pénitentiaire sur le plan de recrutement et de formation de 300 nouveaux agents des services pénitentiaires
Identification de sources extérieures de financement et d'autres ressources dans les domaines de la justice et des prisons (y compris, éventuellement, la constitution d'un fonds d'affectation spéciale interinstitutions pour l'état de droit)	Oui	Des consultations ont eu lieu sur la base du cadre de coopération intérimaire. Le Consortium international pour l'aide juridique a indiqué qu'il serait disposé à financer un projet visant à mettre en place un système d'aide judiciaire et à faire redémarrer l'École de la magistrature. Le CICR, l'OEA et une société américaine d'ingénierie ont apporté des fonds pour financer la remise en état des prisons
Organisation de réunions périodiques de coordination avec les acteurs internationaux et nationaux, y compris les organisations de femmes, ou participation à de telles réunions consacrées à la réforme du secteur judiciaire et aux problèmes pénitentiaires	Oui	Organisation d'un séminaire sur l'aide judiciaire avec le septième Forum citoyen, conjointement avec le PNUD Réunion avec l'Association des francophones pour coordonner les efforts de réforme du système judiciaire, s'agissant en particulier des juges de paix 3 réunions avec l'OEA sur les activités coordonnées et les questions relatives à la police 3 réunions avec l'Association des magistrats pour cerner les problèmes du système judiciaire et étudier les solutions possibles

		<p>Réunions hebdomadaires avec l'Association des femmes juges d'Haïti sur les possibilités de réforme du droit de la famille et sur un système de casier judiciaire</p> <p>3 réunions avec des procureurs sur une initiative visant à créer une association des procureurs haïtiens</p>
--	--	---

Composante 2 : processus politique

Réalisation escomptée 2.1 : progrès vers le dialogue national et la réconciliation en Haïti		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
2.1.1 Le Gouvernement de transition crée une Commission justice, vérité et réconciliation aux échelons central et local	La Commission justice, vérité et réconciliation n'a pas été créée, le Président par intérim ayant décidé d'inclure l'objectif de la réconciliation nationale dans le processus de dialogue, qui devrait être entamé lorsque le nouveau président prendra ses fonctions, en février 2006. Le Gouvernement de transition a adopté le 7 avril 2005 un décret définissant le mécanisme de dialogue national et ses différentes étapes. La réconciliation nationale est la principale priorité d'Haïti et non l'établissement de la vérité	
2.1.2 Le Gouvernement de transition nomme un facilitateur du processus de dialogue national	Le Gouvernement de transition n'a pas nommé de facilitateur, mais le 20 avril 2005 il a créé une commission préparatoire en vue du dialogue. Le décret du 7 avril 2005 indique quelles entités doivent être mises en place pour faciliter le processus de dialogue national	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Consultations hebdomadaires de haut niveau avec les responsables gouvernementaux haïtiens, les groupes politiques et les organisations de la société civile, y compris les organisations de femmes, pour soutenir le processus politique	Oui	Réunions hebdomadaires du Représentant spécial avec des groupes de femmes, notamment des femmes membres de partis politiques, afin de discuter de la participation des femmes à la vie politique et aux élections, en tant que candidates et en tant qu'électrices, et de créer des liens entre les organisations féminines et les candidates par le biais d'une solide base électorale Réunions hebdomadaires avec le Conseil supérieur de la police nationale, qui est présidé par le Premier Ministre, et auxquelles participent le Ministre de la justice, le Secrétaire d'État à la sécurité publique, le Directeur général de la Police nationale haïtienne et d'autres responsables du Gouvernement de transition, afin d'examiner les questions de sécurité d'ordre stratégique liées au processus politique

Bons offices en faveur du processus politique, par la médiation, la consultation et le renforcement de la confiance entre tous les acteurs politiques et la société civile, afin de comprendre les questions dont le règlement est nécessaire pour faire avancer le processus politique et susciter un consensus à leur sujet	Oui	Réunions hebdomadaires avec les représentants de partis politiques en vue de les encourager à mettre au point et à signer un code de conduite pour les élections et, d'une manière générale, à apporter leur soutien au processus de transition 3 réunions ont été organisées avec les principaux partis politiques pour promouvoir le dialogue et les encourager à signer le pacte sur la gouvernance, en vue d'assurer la stabilité après les élections
3 rapports du Secrétaire général sur Haïti présentés au Conseil de sécurité	3	S/2004/908, S/2005/124, S/2005/313
Réunions hebdomadaires avec les représentants du corps diplomatique, des donateurs, des fonds, programmes et organismes des Nations Unies et des organisations régionales et sous-régionales afin d'examiner le déroulement de la Mission et de susciter une réaction internationale plus efficace en Haïti	Oui	Réunions hebdomadaires avec les représentants du corps diplomatique, des donateurs et des fonds, programmes et organismes des Nations Unies pour examiner le processus politique, notamment en ce qui concerne les élections, la sécurité, la situation humanitaire et le développement
Réunions mensuelles du Groupe restreint, qui réunit les hauts responsables de la MINUSTAH, les représentants des organisations régionales et sous-régionales et des institutions financières internationales ainsi que d'autres protagonistes internationaux clés, afin d'assurer l'efficacité de la réaction internationale	Oui	14 réunions du Groupe restreint sur les questions politiques, la sécurité et les élections, dont 3 avec la participation de la mission du Conseil de sécurité en Haïti, du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et du Secrétaire général de l'Organisation des États américains
Facilitation de la création d'une Commission justice, vérité et réconciliation aux échelons central et local, en faisant connaître les enseignements tirés de l'expérience de mécanismes analogues et par des discussions et consultations avec les dirigeants communautaires locaux, les défenseurs des droits de l'homme et la société civile, y compris les groupes religieux et les organisations de femmes	Non	Il n'a pas été créé de Commission justice, vérité et réconciliation

6 séminaires sur la prévention et le règlement des conflits à l'intention de responsables gouvernementaux, de partis politiques et de membres de la société civile, y compris les organisations de femmes	Non	<p>2 séminaires ont été organisés avec des partis politiques pour les inciter à signer le code de conduite électoral et le pacte de gouvernance, et pour promouvoir les concepts de partage du pouvoir et de coalition en tant qu'approche du processus électoral</p> <p>L'organisation de 2 séminaires sur l'importance de faire participer les femmes au processus électoral, tenus par une organisation non gouvernementale locale à l'intention des partis politiques, a été facilitée</p> <p>Nombre de séminaires moindre que prévu en raison du déploiement tardif du personnel</p>
10 ateliers sur le renforcement des capacités des associations nationales de femmes et de jeunes	6 2	<p>Ateliers consacrés au renforcement des capacités, à l'intention des organisations féminines</p> <p>Ateliers sur les femmes aux postes de responsabilité, à l'intention des femmes qui se présentent aux élections</p> <p>Nombre de séminaires moindre que prévu en raison du déploiement tardif du personnel</p>
Campagnes multimédias de soutien au processus politique, au dialogue national et à la réconciliation, ainsi qu'à la participation des femmes à ces processus, par des programmes télévisés (20 minutes par mois) et radiophoniques (60 minutes par mois) et des affiches (1 000 par mois)	Oui	<p>3 150 minutes d'émissions radiophoniques sur la question de la participation des femmes diffusées sur 30 stations de radio</p> <p>30 minutes d'émission télévisée produites, mais non diffusées faute de plages horaires disponibles sur les chaînes de télévision</p> <p>Organisation d'une conférence-débat à Port-au-Prince à l'occasion de la Journée internationale des femmes, et d'un défilé des femmes aux Gonaïves en faveur de la participation politique des femmes</p>
Programmes d'orientation et de sensibilisation à l'intention de 40 journalistes sur les domaines thématiques de la Mission et les méthodes et pratiques de base du journalisme	Non	La formation à la question du dialogue national, prévue à l'intention des journalistes dans le cadre du renforcement des capacités, ne doit commencer qu'après les élections en raison du retard dans le processus de dialogue national

Réalisation escomptée 2.2 : rétablissement et consolidation de l'autorité de l'État sur tout le territoire		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
2.2.1 Le Gouvernement de transition installe des autorités locales intérimaires dans les zones précédemment contrôlées par des groupes armés	Le Gouvernement de transition a nommé la totalité des 140 commissions municipales et s'efforce de réorganiser les structures centrales, de contrôler les maires désignés et de prendre progressivement le contrôle des responsabilités administratives dans les campagnes	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions périodiques avec les autorités locales et participation à des réunions de conseils municipaux pour faire connaître les principes de la gouvernance démocratique, consolider les institutions et accroître leur efficacité	Oui	Réunions hebdomadaires avec les autorités départementales et locales, y compris des représentants de la société civile, pour examiner les questions relatives à la gouvernance locale et donner des conseils sur les plans régionaux visant à améliorer la situation économique et sociale dans les régions
4 séminaires sur l'aide à apporter aux communautés locales en ce qui concerne les processus de prise de décisions, y compris la promotion de la participation des femmes à ces processus, l'administration publique et les qualifications en matière de gestion	2	Séminaires sur l'organisation de l'État, la décentralisation, et les responsabilités des administrations locales dans le processus électoral; forte participation des femmes. Les 2 autres séminaires n'ont été organisés qu'en juillet 2005 du fait d'arrangements locaux
Conseils aux autorités haïtiennes sur le réexamen de la législation nationale dans certains domaines	Oui	Rédaction d'un projet de loi, remis au Premier Ministre, sur la fonction publique haïtienne Mise au point d'un manuel sur l'administration municipale devant être distribué aux maires, aux employés municipaux et aux personnes qui souhaitent se présenter à des élections locales; en attente d'être approuvé par le Ministère de l'intérieur
Administration et coordination de l'exécution de 20 projets à impact rapide	40	Nombre de projets à impact rapide exécutés; 58 autres en cours

Campagnes de promotion et de sensibilisation en faveur de la bonne gouvernance, au moyen de brochures (2 500 par mois), de représentations théâtrales (5 par mois) et de visites auprès de groupes communautaires (5 par mois)	Non	Les activités de promotion et de sensibilisation en faveur de la bonne gouvernance ne doivent commencer qu'après les élections en raison du retard dans le processus de dialogue national
--	-----	---

Réalisation escomptée 2.3 : élections libres et régulières en Haïti prévues pour 2005		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
2.3.1 Création d'un Conseil électoral provisoire ouvert à tous	Non réalisé. Un Conseil électoral provisoire a été créé; 9 de ses membres ont été sélectionnés parmi les partis politiques et au sein de la société civile, mais Fanmi Lavalas a refusé d'y participer. Les commissions techniques du Conseil ont été créées et fonctionnent	
2.3.2 Le Conseil électoral provisoire établit le calendrier électoral	Des dates fermes n'ont pas encore été confirmées pour les élections, du fait des moyens insuffisants du Conseil électoral provisoire et de retards d'ordre technique, et pour des raisons politiques	
2.3.3 Le Conseil électoral provisoire promulgue les listes électorales	La liste électorale n'a pas encore été établie, les inscriptions n'ayant commencé que le 25 avril 2005	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Liaison régulière avec le Conseil électoral provisoire et ses commissions techniques	Oui	Réunions statutaires une fois tous les 15 jours avec les membres du Conseil électoral provisoire en vue de parvenir à un accord sur le budget des élections, le calendrier électoral, la logistique et la sécurité, et le plan concernant les inscriptions
Réunions périodiques avec les acteurs internationaux participant à la préparation des élections afin de faciliter la coordination internationale du processus électoral	Oui	9 réunions mensuelles avec les donateurs, 28 réunions hebdomadaires avec l'OEA dans le cadre du comité de coopération électorale, et 7 réunions mensuelles avec le groupe de travail électoral, sur la base du Cadre de coopération intérimaire Réunions mensuelles du Groupe restreint ou séances d'informations mensuelles à l'intention des ambassadeurs et de l'Organisation internationale de la francophonie, à l'appui du processus électoral

		En outre, 2 descriptifs de projet (budgets) sur le processus électoral ont été signés par le Gouvernement de transition, les donateurs et le Conseil électoral provisoire
Fourniture d'avis au Conseil électoral provisoire sur la réforme des lois électorales	Oui	<p>Consultations tenues avec le Gouvernement de transition, les partis politiques et la société civile en vue de la mise au point de la loi électorale (publiée le 11 février 2005)</p> <p>Tenue de 2 réunions (l'une avec les partis politiques, l'autre avec des groupes de la société civile) pour examiner l'ancienne loi électorale et suggérer des modifications à la nouvelle loi proposée</p>
Programme d'information multimédia à l'échelle de tout le pays pour soutenir le processus électoral et la participation des femmes à ce processus, notamment par la création d'un site Web sur les élections, des programmes télévisés (30 minutes par mois) et radiophoniques (90 minutes par mois), des affiches (1 000 par mois), des banderoles (24 par mois) et des panneaux (6 par mois)	Oui	<p>Ont été produits et diffusés dans tout le pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logo et slogan - 2 refrains publicitaires sur la carte nationale d'identité - 2 annonces radiophoniques de 20 secondes chacune expliquant la marche à suivre pour s'inscrire sur les listes électorales - 2 annonces télévisées sur la carte nationale d'identité - 400 000 affiches sur la carte nationale d'identité (1 générique, 1 tenant compte du sexe) - 1 million de dépliants - 229 tableaux pour l'identification, pour les bureaux d'inscription - 400 affiches décrivant les procédures d'inscription et les documents requis, placardées à l'intérieur et à l'extérieur des bureaux d'inscription - 320 banderoles pour inciter les citoyens à s'inscrire sur les listes électorales - 645 émissions radiophoniques par jour sur 118 stations de radio dans tout le pays, dont 42 stations locales

		<p>– 5 400 minutes d'émissions radiophoniques, diffusées par 30 stations de radio, sur l'inscription sur les listes électorales et la participation des femmes</p> <p>Organisation à Port-au-Prince d'une conférence-débat avec 45 femmes, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, en vue de promouvoir la participation politique des femmes</p>
Programmes de conseils techniques et de sensibilisation à l'intention de 40 journalistes locaux sur les méthodes et pratiques de base du journalisme et la couverture des élections	370	<p>Organisation d'un stage de formation sur le décret électoral, à l'intention de 55 journalistes locaux</p> <p>Organisation de 9 sessions de formation sur les questions électorales à l'intention de 315 journalistes, en partenariat avec une organisation non gouvernementale canadienne</p>

Composante 3 : droits de l'homme

Réalisation escomptée 3.1 : progrès dans la promotion et la protection des droits de l'homme en Haïti, en ce qui concerne particulièrement les femmes et les enfants		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
3.1.1 Le Gouvernement de transition présente périodiquement des rapports aux organes des Nations Unies créés en vertu de traités relatifs aux droits de l'homme	Aucun rapport n'a été présenté à ces organes, la structure des rapports n'ayant pas encore été établie. Cette structure devrait être au point après les élections	
3.1.2 L'Office du Protecteur des citoyens commence à constituer une base de données nationale qui permette d'établir des statistiques et des analyses sur les violations des droits de l'homme	La base de données a été constituée et fonctionne	
3.1.3 Les organisations de la société civile créent une commission chargée de rédiger une stratégie qui permette d'élaborer un plan national d'action pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme	La commission n'a pas été constituée et aucun document de stratégie n'a été rédigé faute de communication et de confiance entre le Gouvernement de transition et les organisations de la société civile. Une réunion entre ceux-ci a été organisée mais aucun document n'a été élaboré	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Suivi de 6 affaires individuelles en suspens concernant les droits de l'homme, en collaboration avec les responsables de l'application des lois	Oui	4 de ces 6 affaires sont classées et 2 sont toujours en suspens
En coopération avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme, fourniture, au Gouvernement de transition, de conseils au sujet des enquêtes sur les violations des droits de l'homme, l'objectif étant de mettre un terme à l'impunité	Oui	<p>Fourniture quotidienne, au Gouvernement de transition, de conseils au sujet des questions relatives aux droits de l'homme, notamment des enquêtes</p> <p>Présentation, au Gouvernement de transition, d'une proposition visant à régler la question de l'impunité</p> <p>De plus, conduite d'enquêtes sur 26 affaires de violations des droits des enfants</p> <p>Suivi de 240 affaires de meurtre, de 6 affaires de mutilation, de 2 affaires d'enlèvement et de 30 affaires de viol d'enfants</p>

		Mise en place, en coopération avec l'UNICEF, d'un mécanisme de suivi, d'information et de surveillance concernant les enfants et les conflits armés
Fourniture, à l'Office du Protecteur des citoyens, de conseils sur la création d'une base de données nationale sur les violations des droits de l'homme et sur la constitution d'un cadre stratégique de lutte contre l'impunité, en coordination avec les partenaires concernés	Oui	Tenue de 3 réunions avec le Bureau du Médiateur et formulation de recommandations destinées à améliorer le fonctionnement de cette institution (ouverture de bureaux dans tous les départements et lancement d'une vaste campagne d'information sur les droits de l'homme et d'éducation civique). Les recommandations ont été incluses dans le document stratégique de l'Office du Protecteur des citoyens
Organisation d'un cours de recyclage sur les droits de la personne, notamment de la femme, à l'intention de 60 responsables de l'application des lois (policiers, gardiens de prisons, juges)	Non	En raison du déploiement tardif des spécialistes des droits de l'homme
Organisation d'un programme de formation d'instructeurs dans le domaine des droits de la personne, notamment de la femme, à l'intention des organisations locales de défense des droits de l'homme	Non	En raison du déploiement tardif des spécialistes des droits de l'homme Lancement, en coopération avec une organisation non gouvernementale locale et l'UNICEF, d'une campagne contre la prostitution enfantine Appui à la création d'un bureau de l'Institut de protection sociale aux Gonaïves au moyen d'un projet à effet rapide
Création d'un centre de documentation sur les droits de l'homme à Port-au-Prince, en coordination avec les organismes locaux concernés	Non	En raison du déploiement tardif des spécialistes des droits de l'homme
Organisation d'un atelier sur les rapports à présenter aux organes conventionnels, à l'intention des fonctionnaires chargés d'établir les rapports aux organes conventionnels relatifs aux droits de l'homme, en coordination avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme	Non	En raison du déploiement tardif des spécialistes des droits de l'homme

Organisation, à l'intention du personnel de la Commission justice, vérité et réconciliation, de cours de formation relatifs aux enquêtes sur les violations des droits de l'homme	Non	La Commission justice, vérité et réconciliation n'a pas été constituée
Tenue en coordination avec les organismes locaux et internationaux de protection des droits de l'homme, de 3 réunions avec le Gouvernement de transition au sujet de la protection juridique des droits de l'homme, des réformes institutionnelles nécessaires à cet effet et des autres problèmes se posant dans ce domaine, axées sur les groupes vulnérables et la promotion des droits de la femme	Oui	Organisation de réunions mensuelles dans le cadre du Cadre de coopération intérimaire. La MINUSTAH et le PNUD jouent tous deux le rôle de référent en ce qui concerne les droits de l'homme, la justice et les questions relatives aux prisons
Organisation de réunions de coordination mensuelles qui permettent de résoudre les problèmes de protection des droits de l'homme avec les organisations régionales	Oui	Des réunions mensuelles ont été organisées conformément au Cadre de coopération intérimaire. La MINUSTAH et le PNUD jouent tous deux le rôle de référent en ce qui concerne les droits de l'homme, la justice et les questions relatives aux prisons
Renvoi de 50 affaires individuelles de violation des droits de l'homme aux mécanismes (conventionnels et extraconventionnels) compétents	Oui	La Mission a contribué à la rédaction du rapport annuel présenté à la Commission des droits de l'homme de l'ONU à sa soixante et unième session, qui fait état du renvoi à la Commission de 156 affaires de violations des droits de l'homme De plus, fourniture d'un appui à l'expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Haïti lors des 3 visites qu'il a effectuées
Lancement, à l'échelle du pays, d'un programme d'éducation et de sensibilisation dans le domaine des droits de l'homme à l'aide d'émissions télévisées (20 minutes par mois) et radiophoniques (60 minutes par mois), d'affiches (1 000 par mois) et de 3 ateliers sur les questions relatives aux droits de l'homme	Non	En raison du déploiement tardif des spécialistes des droits de l'homme, le programme n'a commencé à être mis en œuvre qu'en juillet 2005 Diffusion d'émissions radiophoniques sur les droits de l'homme d'une durée totale de 450 minutes via 30 stations de radio

		<p>Organisation, à Port-au-Prince et à Jacmel, à l'occasion de la Journée internationale de la presse, de 2 conférences-débats destinées à promouvoir la liberté de la presse et la responsabilité des médias en Haïti</p>
<p>Programmes de communication, de sensibilisation et de renforcement des capacités concernant le VIH à l'intention des populations locales vulnérables</p>		<p>Conduite de 18 activités de sensibilisation à l'intention des jeunes et des femmes de Cap-Haïtien et des Gonaïves, en concertation avec le Ministère de la santé et 3 organisations non gouvernementales</p> <p>Conduite d'activités de sensibilisation à domicile</p> <p>Sensibilisation, en collaboration avec une organisation non gouvernementale internationale, de 463 policiers et nouvelle recrues de la Police nationale haïtienne</p> <p>Formation de 26 policiers tuteurs de la Police nationale haïtienne</p> <p>Facilitation de la création d'un centre de conseil et de dépistage volontaires au dispensaire de la Police nationale haïtienne de Port-au-Prince</p> <p>Appui à la rénovation de l'orphelinat créé par une organisation non gouvernementale qui recueille des enfants atteints du sida</p>
<p>Fourniture, aux administrations locales, d'une aide technique à la planification et à la conception de programmes nationaux de lutte contre le VIH/sida, en collaboration avec d'autres organismes</p>		<p>Tenue, avec des organismes des Nations Unies, le programme national haïtien de lutte contre le sida, la table sectorielle du Cadre de coopération intérimaire sur le VIH/sida et des organisations non gouvernementales, de 147 réunions consacrées à la planification, à la coordination et au suivi des activités de prévention, d'éducation, de soins et d'appui concernant le VIH/sida</p>

Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement

Réalisation escomptée 4.1 : amélioration de la situation humanitaire et progrès du relèvement économique en Haïti		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
4.1.1 Accès libre et sûr des organismes humanitaires aux populations dans le besoin	Accès libre et sûr des organismes humanitaires à ces populations sur tout le territoire national, sauf dans les quartiers de Cité-Soleil et de Bel Air, à Port-au-Prince	
4.1.2 Accès de tous, en particulier des groupes vulnérables, dont les femmes et les enfants, à l'eau potable et aux services médicaux	71 % de la population n'a toujours pas accès à l'eau potable et 40 % n'a toujours pas accès à des services de santé. Obtenir que tous y aient accès est un objectif du Millénaire pour le développement à long terme	
4.1.3 Le Gouvernement de transition établit le Cadre de coopération intérimaire avec l'aide des organismes des Nations Unies et de la Banque mondiale	Le Cadre de coopération intérimaire est le fruit d'un processus participatif auquel ont pris part le Gouvernement de transition, les organismes des Nations Unies et la communauté internationale; il constitue le meilleur moyen pour Haïti d'obtenir une aide et des services de l'extérieur	
4.1.4 Annonce, par les donateurs, de contributions correspondant à 65 % des fonds demandés par le Gouvernement de transition dans le Cadre de coopération intérimaire	Les donateurs se sont engagés à verser 100 % des fonds demandés à la Conférence des donateurs de 2004 dans le Cadre de coopération intérimaire (soit 1,3 milliard de dollars)	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Établissement de rapports sur les évaluations périodiques effectuées dans le cadre des missions d'évaluation humanitaires conduites conjointement par les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, en particulier dans les zones difficilement accessibles	Non	Aucune évaluation conjointe n'a été effectuée, la composante humanitaire de la Mission n'ayant pas été opérationnelle avant février 2005. Des évaluations ont été effectuées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et par le PNUD Réalisation de 11 évaluations après des catastrophes naturelles (sécheresse, inondations) et de 3 évaluations sur l'incident relatif au rapatriement forcé de 2 500 personnes en Haïti
Tenue, avec des représentants des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, des donateurs, de la société civile et des autorités locales, de réunions bimensuelles qui permettent de mettre à jour les plans d'aide et de secours humanitaires, de régler les problèmes d'accès, de répondre aux	Oui	Tenue, au niveau national (Forum humanitaire) et aux Cayes, aux Gonaïves et à Cap Haïtien (réunions de coordination des comités des catastrophes naturelles et/ou des organisations non gouvernementales), de réunions bimensuelles avec le Gouvernement de transition, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les organisations non

<p>besoins humanitaires, de promouvoir l'accès des femmes à l'aide humanitaire et d'orienter l'aide au développement vers les groupes et les régions vulnérables, l'objectif étant de renforcer la confiance et la stabilité</p>	<p>Oui</p>	<p>gouvernementales, la société civile et les donateurs. Ces réunions, qui ont porté sur des questions relatives à la santé, au désarmement, à la démobilisation et au rapatriement, aux élections, à l'agriculture, aux questions de genre, à la planification préalable des catastrophes et aux interventions en cas de catastrophe, visaient à renforcer la confiance, à mieux sensibiliser aux questions humanitaires et aux problèmes de stabilité et à mieux les résoudre</p> <p>Ont également été tenues des réunions ponctuelles consacrées à des questions telles que le rapatriement, la sécheresse et les inondations</p> <p>En outre, lors des interventions pratiquées lors des inondations causées par le cyclone Jeanne aux Gonaïves, mise en place d'une moyenne de 90 sites de distribution (soit une moyenne de 3 sites par jour pendant 30 jours</p> <p>Fourniture d'une escorte aux convois humanitaires qui ont circulé entre Port-au-Prince et les Gonaïves et aux Gonaïves, tous les jours pendant 30 jours</p> <p>Transport par avion de membres du personnel humanitaire et de responsables gouvernementaux et vol quotidien à destination des Gonaïves pendant 20 jours au plus fort de la crise</p> <p>Fourniture d'une aide à la réception des secours à l'aéroport</p> <p>Fourniture d'eau potable et d'environ 1 000 consultations médicales aux populations vulnérables, dont les femmes et les enfants</p>
<p>Tenue, avec les partenaires nationaux et locaux, de réunions quotidiennes de coordination axées sur le renforcement des institutions et des capacités nationales, en particulier au moyen des mesures prévues dans l'Appel éclair des Nations Unies et le Cadre de coopération intérimaire</p>	<p>Oui</p>	<p>Tenue, après les inondations survenues à Mapou et à Font Verettes et aux Gonaïves, de réunions quotidiennes de coordination avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux, qui ont porté essentiellement sur les mesures d'urgence à prendre face à la situation humanitaire et sur l'application des mesures prévues dans l'Appel éclair. Fréquence des réunions :</p>

		<p>2 par semaine, puis une par semaine et, enfin, une toutes les 2 semaines</p> <p>Depuis mai 2005, ces réunions se tiennent dans le cadre des réunions de coordination bihebdomadaires du Forum humanitaire et comportent un élément intégré de renforcement des capacités associant le Gouvernement de transition, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et la société civile</p> <p>Tenue des réunions du Cadre de coopération intérimaire conformément à la périodicité définie par chacune des tables sectorielles relevant du mécanisme de coordination du Cadre de coopération intérimaire</p> <p>De plus, tenue, conjointement avec le PNUD et le Gouvernement de transition, d'un atelier destiné à mettre en place et à consolider le mécanisme d'intervention à l'échelle départementale</p>
<p>Organisation de réunions bimensuelles de sensibilisation et de séminaires et de campagnes d'information trimestriels sur la situation des groupes vulnérables, dont les femmes et les enfants, à l'intention des hauts fonctionnaires haïtiens concernés, de la société civile et des donateurs</p>	Non	<p>La Mission a cependant appuyé l'organisation, à l'intention de 55 journalistes, de 3 sessions de formation au renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe naturelle et y a participé; elle a aussi organisé 2 conférences-débats sur les enfants exposés à la violence en Haïti</p>
<p>Organisation, à l'intention des donateurs et des autorités locales, de 3 ateliers visant à faire intégrer la prévention des conflits dans les programmes de reconstruction, de redressement et de relèvement</p>	Non	<p>La raison en est que l'accent a été mis sur les interventions d'urgence, la gestion des catastrophes et les structures de coordination humanitaire et de développement et que le personnel spécialisé dans la prévention des conflits faisait défaut</p>
<p>Tenue de réunions mensuelles de haut niveau et d'échanges hebdomadaires à la base entre les acteurs concernés (donateurs, organismes des Nations Unies, MINUSTAH et parties prenantes nationales) lui permettant de coordonner et de suivre la mise en œuvre du Cadre de coopération intérimaire et le versement des fonds annoncés, en particulier la</p>	Oui	<p>Tenue de réunions mensuelles à un niveau élevé et à la base conformément aux dispositions types en matière de coordination définies dans le Cadre de coopération intérimaire. Les mécanismes de suivi sont insuffisants mais seront renforcés en 2005/06</p> <p>Participation aux réunions hebdomadaires de la Table sectorielle sur la sécurité, la police et le désarmement, la démobilisation</p>

réinsertion des anciens membres de l'armée et des groupes armés dans une activité économique productive (désarmement, démobilisation et réinsertion durables)		et la réinsertion en tant que mécanisme du Cadre de coopération intérimaire. Ces réunions ont porté particulièrement sur la réinsertion des anciens membres de l'armée et des groupes armés
Fourniture de conseils et de bons offices au Gouvernement de transition en vue de l'instauration d'un dialogue national qui permette d'élaborer une stratégie de développement à long terme d'ici à 2006	Oui	Un accord prévoyant l'instauration d'un processus de dialogue national a été signé avec le Gouvernement de transition le 14 février 2005 Fourniture et coordination d'un soutien logistique à la commission préparatoire à l'établissement d'un dialogue national. Cette commission a été remplacée par un comité directeur permanent créé par décret en décembre 2005
Organisation, à l'intention des parties prenantes nationales et locales, en particulier des participants au dialogue, de 3 ateliers de renforcement des compétences, comprenant une formation à des négociations constructives, au règlement des différends et au dégagement d'un consensus	Oui	Organisation d'un atelier de 5 jours à l'intention de toutes les parties politiques négociant avec le Gouvernement de transition et des principales parties prenantes, au lieu des 3 ateliers d'un jour prévus
En étroite coopération avec les organismes des Nations Unies et les parties prenantes concernées, fourniture, aux autorités haïtiennes, de conseils sur l'élaboration de stratégies nationales participatives et transparentes de lutte contre la propagation du VIH/sida, de protection des droits des femmes et des enfants et de lutte contre la dégradation de l'environnement	Oui	Participation aux réunions de la Table sectorielle sur le VIH/sida du Cadre de coopération intérimaire, qui avaient pour but d'examiner le plan stratégique national et d'élaborer des mesures coordonnées et multisectorielles de lutte contre le VIH/sida au niveau national Participation à la Table de concertation nationale pour la prévention des violences spécifiques faites aux femmes et leur prise en charge, qui traite des questions relatives à la violence à l'égard des femmes et se compose du Ministère de la condition de la femme, d'organisations féminines et d'organismes des Nations Unies Participation à la rédaction du plan d'action interorganisations, en coopération avec les organisations féminines et le Ministère de la condition de la femme Fourniture de conseils sur l'amélioration et la protection des terres agricoles, l'aménagement des bassins versants, la déforestation et la réinstallation d'habitations situées dans des endroits dangereux

	<p>De plus :</p> <p>Sensibilisation de 75 journalistes au VIH/sida</p> <p>Tenue de 5 conférences de presse radiophoniques sur le VIH/sida</p> <p>Diffusion coordonnée d'une émission télévisée et d'une émission radiophonique sur le VIH/sida</p> <p>Facilitation de 5 projets à effet rapide concernant le VIH/sida et fourniture d'un appui à ces projets</p> <p>Fourniture d'un appui financier et technique à la production d'un film visant à aider les personnes vivant avec le VIH/sida, en collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires</p>
--	---

Composante 5 : appui

Réalisation escomptée 5.1 : fourniture à la Mission d'un appui logistique et administratif efficace et rationnel		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
5.1.1 Recrutement de 95 % du personnel national dans les 90 jours suivant le début du mandat de la Mission	Recrutement de 77 % du personnel national dans les 90 premiers jours du mandat (en qualité de vacataires, conformément à des accords de services spéciaux, en attendant l'achèvement des formalités administratives de recrutement)	
5.1.2 Le siège de la Mission, la base de soutien logistique, les camps militaires et de la police et les bureaux régionaux sont opérationnels dans les 90 jours suivant le début du mandat	Les camps militaires et de la police ont été opérationnels et le siège temporaire de la Mission a été établi dans les 90 jours qui ont suivi le début du mandat. La base de soutien logistique et les bureaux régionaux ont été identifiés mais n'ont pas été pleinement opérationnels dans ce délai en raison du déploiement tardif du personnel	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Déploiement, relève et rapatriement de 5 844 militaires, dont 95 officiers d'état-major	4 827	Effectif moyen de 4 827 militaires, dont une moyenne de 66 officiers d'état-major
Déploiement, relève et rapatriement de 750 policiers faisant partie de 6 unités constituées	527	Effectif moyen de 527 policiers faisant partie de 6 unités constituées
Vérification et inventaire périodiques du matériel et du soutien logistique autonome afférents à 5 844 militaires et à 750 policiers faisant partie d'unités constituées	28 38 115 121	Inspections avant déploiement Inspections de l'état de préparation opérationnelle Vérifications ponctuelles Rapports sur la vérification du matériel majeur et du soutien logistique autonome
Approvisionnement en rations et en eau de 5 844 militaires et de 750 policiers faisant partie d'unités constituées	1,63 million 3,66 millions 4 827 527	Rations quotidiennes individuelles Litres d'eau en bouteille Militaires Policiers faisant partie d'unités constituées
Prise en charge administrative d'effectifs civils pouvant atteindre 1 184 personnes (dont 482 recrutées sur le plan international, 549 recrutées sur le plan national et 153 Volontaires des Nations Unies)	557	Soit un nombre moyen de 306 personnes recrutées sur le plan international, 152 personnes recrutées sur le plan national et 99 Volontaires des Nations Unies

Protection rapprochée du chef de la Mission, d'autres hauts fonctionnaires de la Mission et de visiteurs	Oui	Protection du chef de la Mission et de sa résidence, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et protection de visiteurs de haut niveau
Directives sur la sécurité des logements, et, en cas de besoin, évaluation <i>in situ</i> de la sécurité des résidences abritant 95 officiers d'état-major, 872 policiers civils, 482 membres du personnel recruté sur le plan international et 153 Volontaires des Nations Unies	Oui	Recommandations sur la sécurité des résidences et évaluation <i>in situ</i> de la sécurité des résidences abritant 567 membres du personnel et de 23 emplacements
Élaboration et mise en œuvre d'un plan de sécurité à l'échelle de la Mission	Non	Le plan de sécurité à l'échelle de la Mission a été achevé mais n'a été appliqué que dans une proportion de 75 %, la composante militaire ayant assuré la sécurité des périmètres et le contrôle des accès à certains complexes
Recrutement à l'extérieur de 50 agents de sécurité, dans le but de protéger le quartier général de la Mission, la base de soutien logistique de l'aéroport de Port-au-Prince, les entrepôts de Port-au-Prince, le camp de transit et 10 bureaux régionaux et, si nécessaire, les sites de la police civile dans 10 régions	41	4 agents de sécurité ont été recrutés à l'extérieur pour protéger le siège de la Mission, les entrepôts de Port-au-Prince, un site de la police civile et 3 bureaux régionaux
Achat de 1 623 articles de matériel de sécurité et de sûreté devant permettre à la Mission de se conformer pleinement aux normes opérationnelles minimales de sécurité et d'équiper le personnel chargé de la protection rapprochée et d'autres tâches de sécurité	3 051	3 051 articles de matériel de sécurité et de sûreté ont été achetés. Le fait que ce nombre soit plus élevé que prévu tient à la situation en matière de sécurité
Mise en place du quartier général de la Mission (regroupant les composantes politique, militaire et administrative), de la base de soutien logistique située à l'aéroport de Port-au-Prince, de 6 entrepôts à Port-au-Prince, d'un camp de transit pour 500 personnes, de 15 camps militaires, de 46 sites de la police civile dans 10 districts et de 10 bureaux régionaux intégrés	Oui	Mise en place du siège de la Mission et d'une base de soutien logistique à Port-au-Prince, de 43 camps militaires, de 7 camps d'unités de police constituées, de 30 sites de la police civile, de 5 entrepôts dans 10 bureaux régionaux intégrés et de 5 bureaux de district intégrés
Mise en place, à Port-au-Prince, de logements pour 2 bataillons, 3 unités spéciales de police, 1 unité d'aviation, 1 compagnie en poste au quartier général de la Mission, 1 compagnie de réserve et 1 hôpital de niveau II	Oui	Mise en place de logements pour 3 bataillons, 5 unités spéciales de police, 2 unités d'aviation, 1 compagnie de réserve et 1 hôpital de niveau II

Aide à la mise en place de locaux/installations/sites de désarmement, démobilisation et réinsertion, sur demande	Non	Aucun local, site ou installation de désarmement, démobilisation et réinsertion n'a été mis en place, le processus de DDR n'ayant pas commencé au cours de l'exercice considéré. Les travaux préparatoires ont été effectués
Installation de 2 puits artésiens et de 11 stations de traitement des eaux, y compris de 94 citernes souples, dans les différents lieux de stationnement des contingents	Oui	Installation de 9 puits artésiens, de 33 stations de traitement des eaux (dont 25 appartiennent aux contingents) et de 79 citernes souples dans toute la zone de la Mission. Le nombre de citernes souples installées a été moindre que prévu en raison de l'utilisation des citernes à eau en béton existantes
Installation de 197 groupes électrogènes	319	Installation de 319 groupes électrogènes, dont 25 appartiennent à l'ONU et 247 aux contingents et 47 sont loués
Aménagement et rénovation de 7 locaux fournis par le Gouvernement et de 12 locaux fournis par des sources privées pour les besoins de la Mission	74	Aménagement et rénovation de 27 locaux fournis par le Gouvernement et de 47 locaux fournis par des sources privées
Réparation, amélioration et amélioration d'infrastructures (5 héliports, 300 kilomètres de routes et 7 ponts) et des installations connexes afin d'assurer la viabilité des opérations de la Mission	Non	8 héliports et 153 kilomètres de route ont été réparés, améliorés et rénovés et les travaux de régularisation des cours d'eau achevés au niveau de 2 ponts. Les retards sont dus au déploiement tardif des compagnies du génie
Amélioration et entretien des infrastructures d'aviation et navigation sur 10 aires d'atterrissage pour hélicoptère	10	10 aires d'atterrissage ont été améliorées et entretenues
Élaboration d'un programme de protection de l'environnement et mise en place, pour la Mission, de systèmes d'évacuation des eaux usées	Non	Le programme de protection de l'environnement n'a pas été élaboré en raison du déploiement tardif du personnel Des fosses septiques équipées de systèmes d'épuration biologique ont été installées dans les camps militaires
Installation de systèmes d'information géographique en coopération avec les services locaux compétents et fourniture d'informations géospatiales	Oui	Des systèmes d'information géographique ont été mis en place en coopération avec les autorités locales et les services secrets militaires et 3 000 cartes imprimées ont été fournies

Exploitation et entretien de 764 véhicules et engins spécialisés lourds et légers	761	Exploitation et entretien de 761 véhicules et engins spécialisés lourds et légers
Installation et exploitation de 4 ateliers de réparation et d'entretien	10	Installation et exploitation de 4 ateliers régionaux et de 6 ateliers sous-régionaux
Fourniture de carburant et de lubrifiants pour 727 véhicules appartenant à l'ONU et 675 véhicules appartenant aux contingents	1 904	Fourniture de carburant et de lubrifiants pour 695 véhicules appartenant à l'ONU et 1 209 véhicules appartenant aux contingents
Fourniture de services de transport à 482 membres du personnel recruté sur le plan international, 153 Volontaires des Nations Unies, 549 membres du personnel recruté sur le plan national, 872 policiers et 95 militaires	1 178	Fourniture de services de transport à 306 membres du personnel recruté sur le plan international, 99 Volontaires des Nations Unies, 152 membres du personnel recruté sur le plan national, 555 policiers et 66 militaires. Le nombre des personnes ayant bénéficié de ces services a été moindre que prévu en raison du déploiement tardif du personnel
Entretien et inspection, dans 3 emplacements, de 9 hélicoptères militaires et de 3 hélicoptères civils appelés à effectuer 8 288 heures de vol dans toute la zone de la Mission	Oui	Entretien et inspection, dans un seul emplacement, de 9 hélicoptères militaires, de 3 hélicoptères civils et d'un avion ayant effectué au total 5 340 heures de vol dans la zone de la Mission. Le fait que le nombre d'heures de vol ait été moindre que prévu s'explique par le faible nombre de demandes de vol pendant la phase de démarrage de la Mission, lui-même imputable au déploiement tardif des contingents
Fourniture de carburant et de lubrifiants pour 12 hélicoptères	13	Fourniture de carburant et de lubrifiants pour 12 hélicoptères et 1 avion
Mise en place d'un réseau à satellite composé d'une station terrienne HUB à Port-au-Prince devant être reliée à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), au Siège de l'ONU à New York et de 6 sites éloignés de la zone de la Mission, qui permettent la transmission de communications locales, de télécopies et de données et l'organisation de vidéoconférences	Oui	Mise en place d'un réseau à satellite composé d'une station terrienne HUB à Port-au-Prince et de 10 sites éloignés

Mise en place d'un réseau de communication radio bidirectionnel UHF/HF, composé de 40 répéteurs, 40 stations fixes, 848 radios mobiles (UHF) et 1 976 radios portables (UHF)	Oui	Mise en place d'un réseau de communication radio bidirectionnel UHF/HF composé de 25 répéteurs, 60 stations fixes, 771 radios mobiles (UHF) et 2 014 radios portables (UHF)
Mise en place d'un réseau téléphonique pouvant desservir 2 151 usagers et permettant d'établir automatiquement des communications dans toute la zone de la Mission	Oui	Mise en place d'un réseau téléphonique pouvant desservir jusqu'à 2 151 usagers et comprenant 16 autocommutateurs, 1 standard automatisé et 1 serveur vocal et qui est relié à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et au Siège de l'ONU à New York
Mise en place d'un système de télécommunications mobile déployable	1	Mise en place d'un système de télécommunications mobile rapidement déployable
Mise en place d'un studio de production d'émissions radiophoniques appelées à être diffusées par des stations locales	2	Mise en place de 2 studios de production d'émissions radiophoniques
Mise en place de réseaux locaux qui puissent desservir 2 151 usagers dans la zone de la Mission et soient reliés entre eux et au grand réseau de l'ONU, et fourniture des services connexes nécessaires pour y accéder	Oui	Création d'un réseau local desservant 2 369 comptes, dont ceux afférents à 21 contrôleurs de domaine, 34 serveurs, 1 975 ordinateurs et 279 imprimantes partagées
Ouverture d'un accès à 12 emplacements importants au moyen du courrier électronique et d'Internet	Oui	Ouverture d'un accès à 14 emplacements à Port-au-Prince, à 3 sites éloignés de la banlieue de Port-au-Prince et à 7 sites éloignés situés en dehors de Port-au-Prince au moyen du courrier électronique et d'Internet. 1 894 comptes de courrier électronique ont été ouverts et 4 466 points d'accès au réseau mis en place
Exploitation et entretien de 4 centres de consultation médicale de niveau I dans 4 emplacements différents	3	3 centres de consultation de niveau I ont été exploités et entretenus dans 3 emplacements. Le quatrième centre n'a pas été opérationnel en raison du recrutement tardif du médecin
Adoption de mesures de traitement médical avancé, notamment en matière d'approvisionnement en sang	Oui	Mise en place d'un centre médical Des mesures de ce type ont été prises mais l'approvisionnement en sang et en produits sanguins a été problématique

Mise en place d'un centre médical de niveau II à Port-au-Prince	Oui	Un centre médical de niveau II a été mis en place à Port-au-Prince
Conclusion d'arrangements en matière d'évacuation sanitaire par voie aérienne avec un centre médical de niveau III/IV à Santo Domingo (République dominicaine)	Oui	Des arrangements ont été conclus avec un centre médical de niveau III en République dominicaine et un centre médical de niveau IV à Miami (États-Unis)
Administration de soins préventifs contre le paludisme au personnel de la Mission	Oui	Des médicaments permettant de prévenir le paludisme sont disponibles et sont administrés au personnel à titre volontaire
Mise en place de centres de conseil et de dépistage volontaires et confidentiels concernant le VIH pour l'ensemble du personnel, et mise en œuvre, à l'intention de l'ensemble du personnel, d'un programme de sensibilisation au VIH, notamment au moyen d'un système de tutorat	Oui	Mise en place de 2 centres de conseil et de dépistage volontaires et confidentiels à Port-au-Prince Formation de 28 conseillers en matière de VIH et de 76 tuteurs Conduite d'activités de sensibilisation auprès de 5 509 membres du personnel de la Mission

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué ^a	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	148 375,5	141 327,5	7 048,0	4,8
Police civile	26 136,7	28 881,3	(2 744,6)	(10,5)
Unités de police constituées	16 766,5	22 641,3	(5 874,8)	(35,0)
Total partiel	191 278,7	192 850,1	(1 571,4)	(0,8)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	50 030,0	46 684,0	3 346,0	6,7
Personnel recruté sur le plan national	4 631,3	4 638,4	(7,1)	(0,2)
Volontaires des Nations Unies	4 448,9	4 728,1	(279,2)	(6,3)
Total partiel	59 110,2	56 050,5	3 059,7	5,2
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	240,0	906,2	(666,2)	(277,6)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	150,0	42,8	107,2	71,5
Voyages	1 001,8	1 579,5	(577,7)	(57,7)
Installations et infrastructures	54 076,4	54 408,0	(331,6)	(0,6)
Transports terrestres	17 435,5	19 165,5	(1 730,0)	(9,9)
Transports aériens	20 112,5	17 088,5	3 024,0	15,0
Transports maritimes ou fluviaux	395,1	244,3	150,8	38,2
Transmissions	17 850,2	16 276,7	1 573,5	8,8
Informatique	7 969,7	8 829,8	(860,1)	(10,8)
Services médicaux	4 506,8	4 018,3	488,5	10,8
Matériel spécial	2 224,1	1 987,4	236,7	10,6
Fournitures, services et matériel divers	1 725,8	2 819,1	(1 093,3)	(63,4)
Projets à effet rapide	970,0	968,6	1,4	0,1
Total partiel	128 657,9	128 334,7	323,2	0,3
Total brut	379 046,8	377 235,3	1 811,5	0,5
Recettes provenant des contributions du personnel	6 256,7	5 347,3	909,4	14,5
Total net	372 790,1	371 888,0	902,1	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	–	–	–	–
Total	379 046,8	377 235,3	1 811,5	0,5

^a Compte tenu d'ajustements dans la répartition des ressources approuvées entre les catégories Militaires et personnel de police et Dépenses opérationnelles.

B. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs ^a	1 623,9
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	3 211,2
Total	4 835,1

^a Les intérêts créditeurs perçus au cours de l'exercice budgétaire terminé le 30 juin 2004 se sont élevés à 2 000 dollars.

C. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	26 648,5
Unités de police constituées	4 160,0
Total partiel	30 808,5
Soutien logistique autonome	
<i>Installation et infrastructure</i>	
Restauration (cuisines)	1 710,4
Matériel de bureau	1 475,5
Électricité	1 809,0
Missions secondaires du génie	1 035,8
Blanchisserie et nettoyage	1 432,1
Matériel de campement	1 467,9
Hébergement	1 816,0
Magasin (divers)	2 803,1
Identification	6,3
Fournitures pour la défense des périmètres	24,5
<i>Transmissions</i>	
Transmissions	5 328,3
<i>Services médicaux</i>	
Services médicaux	3 476,8
<i>Matériel spécial</i>	
Neutralisation des explosifs et munitions	500,0

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Observation	1 478,7
Total partiel	24 364,4
Total	55 172,9

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,1	30 avril 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	30 avril 2004	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1,0	30 avril 2004	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-4,75		

D. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur effective</i>
Accord sur le statut des forces	4 988,6
Total	4 988,6

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	7 048,0	4,8 %

8. Le solde inutilisé tient surtout au fait que le coût effectif des voyages a été inférieur aux prévisions (le coût effectif moyen des voyages à l'aller a été de 1 203 dollars par personne, au lieu des 1 500 dollars budgétisés) et les relèves moins nombreuses, le déploiement au cours des six premiers mois de l'exercice considéré ayant été plus lent que prévu.

	<i>Écart</i>	
Police civile	(2 744,6)	(10,5 %)

9. Les dépenses supplémentaires tiennent essentiellement à l'augmentation du montant des indemnités de subsistance (mission), qui s'explique par le fait que le taux effectif de vacance de poste a été de 32 %, contre 40 % dans le budget, et que les taux applicables aux indemnités de subsistance (mission) ont augmenté à

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

compter du 1^{er} mai 2005. Le taux applicable aux 30 premiers jours est passé de 178 dollars par jour à 203 et le taux applicable aux 30 jours suivants est passé de 133 dollars par jour à 139.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	(5 874,8)	(35,0 %)

10. Les dépenses supplémentaires découlent principalement du fait qu'il a fallu transporter du matériel appartenant aux contingents par avion pour répondre aux besoins opérationnels urgents de la Mission, alors que le budget prévoyait que tout le matériel serait transporté par bateau.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	3 346,0	6,7 %

11. Le solde non inutilisé tient à ce que les postes ont été pourvus à des classes moins élevées que prévu et au fait que presque tous les titulaires étaient des personnes engagées spécialement pour la Mission. Les prévisions de dépenses étaient fondées sur l'hypothèse que 70 % des effectifs seraient constitués de cette catégorie de personnel.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(7,1)	(0,2 %)

12. Le dépassement des prévisions de dépenses tient principalement au fait que le personnel recruté sur le plan national l'a été plus rapidement que prévu. La Mission s'est d'abord assuré les services de ce personnel en vertu d'accords de services spéciaux, dans l'attente de l'achèvement des formalités administratives requises pour le recruter à des postes inscrits au budget ordinaire, et elle n'a commencé à le nommer à ces postes qu'à compter de janvier 2005.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(279,2)	(6,3 %)

13. Les dépenses supplémentaires découlent surtout du fait que le taux effectif de vacance de poste a été plus faible que prévu (20,6 %) alors que les prévisions de dépenses tablaient sur un coefficient de recrutement différé de 30 %.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(666,2)	(277,6 %)

14. Le dépassement des prévisions de dépenses s'explique par le fait qu'il a fallu recruter davantage d'interprètes/traducteurs temporaires que prévu pour faciliter les relations des militaires et de la police civile avec la population locale, qui est en grande majorité de langue créole.

	<i>Écart</i>	
Consultants	107,2	71,5 %

15. Le solde inutilisé est imputable au fait qu'il n'a pas été nécessaire de recruter de consultants pour assurer les cours de formation internes.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(577,7)	(57,7 %)

16. Les dépenses supplémentaires s'expliquent par le fait que le personnel du Siège et de la Mission a voyagé davantage que prévu, compte tenu du prédéploiement, des visites d'évaluation et de reconnaissance, du soutien administratif et logistique apporté à la Mission, des consultations politiques et de voyages effectués dans la zone de la Mission à des fins administratives.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(331,6)	(0,6 %)

17. Les dépenses supplémentaires découlent essentiellement du fait, d'une part, que la Mission a dû louer davantage de locaux que prévu parce que ceux fournis par le Gouvernement ne répondaient pas à ses besoins, et, d'autre part, que les locaux dont elle a pris possession étaient en mauvais état, ce qui l'a contrainte à engager d'importants travaux de rénovation et dépenses d'entretien. Ces dépenses comprennent un montant de 230 000 dollars correspondant à la location de groupes électrogènes, à l'acquisition de citernes à eau et de fosses septiques et à des services de construction liés aux inondations causées par le cyclone Jeanne.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(1 730,0)	(9,9 %)

18. Les dépenses supplémentaires sont essentiellement imputables au fait que la Mission n'a pas acheté en 2003/04 tous les véhicules pour lesquels des crédits avaient été prévus au titre de l'exercice qui courait du 1^{er} mai 2003 au 30 juin 2004 et donc que les dépenses engagées pendant l'exercice considéré comprennent le coût des véhicules non achetés au 30 juin 2004. Les dépenses supplémentaires comprennent aussi un montant de 70 000 dollars, correspondant au coût du carburant nécessaire pour que les véhicules appartenant à l'ONU puissent acheminer des marchandises de Port-au-Prince aux Gonaïves pendant les inondations causées par le cyclone Jeanne.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	3 024,0	15,0 %

19. Le solde inutilisé tient principalement au fait que les hélicoptères ont effectué moins d'heures de vol que prévu (5 233, contre 7 973 dans le budget) parce que le déploiement des contingents a été retardé et que l'appui aérien a nécessité des vols à faible altitude que les hélicoptères n'ont pu effectuer en raison des restrictions

imposées par les pays qui les ont fournies. Les dépenses engagées comprennent un montant de 683 500 dollars correspondant aux 268,71 heures de vol effectuées entre Port-au-Prince et les Gonaïves pendant les inondations causées par le cyclone Jeanne.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	150,8	38,2 %

20. Le solde inutilisé s'explique par le fait que la Mission a signé un contrat clefs en main pour ses opérations de transport côtier au lieu d'acheter les navires prévus dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	1 573,5	8,8 %

21. Le solde inutilisé tient principalement au fait que la Mission a reçu du matériel de transmission de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala et de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental à titre gracieux, sauf en ce qui concerne le fret.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(860,1)	(10,8 %)

22. Les dépenses supplémentaires sont surtout imputables au fait que la Mission a dû mettre en place 10 sites éloignés, contre les 6 prévus dans le budget, et qu'elle a donc eu besoin de matériel de réseau supplémentaire.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	488,5	10,8 %

23. Le solde inutilisé tient essentiellement au fait que l'achat des fournitures médicales a été retardé.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	236,7	10,6 %

24. Le solde inutilisé s'explique par le fait que des missions en cours de désengagement ont fourni du matériel d'observation à la Mission à titre gracieux, sauf en ce qui concerne le fret.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(1 093,3)	(63,4 %)

25. Les dépenses supplémentaires sont imputables à 2 facteurs principaux : le coût, non inscrit au budget, du transport par air et par mer de matériel transféré de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et d'autres opérations de maintien de la paix en Haïti, et l'achat de gilets et de casques pare-

éclats, rendu nécessaire par la mise en application d'une phase supérieure du plan de sécurité. Elles comprennent un montant de 23 100 dollars, correspondant aux indemnités versées à des policiers civils et à un membre du personnel de sécurité pour les dédommager des dégâts que leurs effets personnels ont subis aux Gonaïves lors des inondations causées par le cyclone Jeanne.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

26. **En ce qui concerne le financement de la MINUSTAH, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) Décide que les États Membres renoncent à leurs parts respectives des Autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2005 (4 835 100 dollars), ainsi qu'à leurs parts respectives d'un montant de 437 500 dollars prélevé sur le solde inutilisé du même exercice (1 811 500 dollars), les sommes ainsi libérées devant être affectées au financement des engagements actuels et futurs de l'Organisation des Nations Unies au titre de l'assurance maladie après la cessation de service;

b) Se prononce sur l'affectation du reliquat du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2005, soit 1 374 000 dollars, ainsi que des intérêts créditeurs d'un montant de 2 000 dollars perçus au cours de l'exercice clos le 30 juin 2004.